

Entreprises / Collectivités territoriales

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Afin de remplir ce formulaire, vous pouvez vous appuyer si nécessaire sur la [notice n° 51781#04](#).

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>.

Modalités de transmission de la demande de subvention

Ce formulaire dûment rempli, daté et signé est à transmettre à votre référent « Journée nationale de la résilience ».

Critères d'éligibilité

- Avoir été labellisé « Tous résilients face aux risques » en 2023 (en priorité, pour des actions se déroulant entre le 1^{er} et le 31 octobre)
- Mener des actions concrètes d'acculturation au-delà d'une simple information
- Utiliser la subvention pour soutenir la mise en œuvre des actions menées pour la JNR (achat de matériel réutilisable, location de salle...)

Documents obligatoires à fournir

Ce formulaire dûment rempli, daté et signé
Le RIB de la structure avec logo apparent de la banque
Un extrait K-BIS datant de moins de 6 mois

1. Identification de la structure

1.1 Nom - Dénomination :

.....
Sigle : Site web :

1.2 Numéro Siret (pour les porteurs concernés) :

1.5 Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée notamment par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre structure bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Votre structure est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Budget de la structure

Le bilan financier de l'année n-1 et le compte de résultats de l'année n-1 devront être ajoutés au dépôt de la demande de subvention.

4. Projet - Objet de la demande de subvention

Intitulé du projet :

Numéro de labellisation :

Coût global de l'opération :

Objet de la demande de subvention :

Montant de la subvention globale :

Description de l'utilisation de la subvention :

6. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de la structure, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que la structure est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de :

€ au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de la structure.

Fait, le

à

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.